

Département de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 22 septembre 2022

Date de convocation : 15 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 22 septembre à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD – Président.

Présents : Christophe HOGARD - Bénédicte GARDIN - Jean-Louis LAUNAY - Franck GAUTHIER – Magali LOISEAU - Odile PINEAU à partir de la délibération n°2 - Sabine LOIZEAU - Christelle BOURMAULT - Florence DE CHABOT - Marie-Annick MENANTEAU - Françoise PINEAU - Marie-Françoise RAUTURIER - Amélie PASQUIER - Alexandra BEAUNÉ - Alain CHENOIR - Laydie PASQUIER - Valérie VERDON

Excusés/Pouvoirs :

Christophe VILLENEUVE donne pouvoir à Sabine LOIZEAU
Marie-Thérèse ABINAL donne pouvoir à Magali LOISEAU
Angélique RICHARD - Jean-Michel LUMEAU - Fanny GUEZENNEC - Elodie BRANGER

Nombre d'administrateurs en exercice : 23

Nombre d'administrateurs présents : 16 à la délibération n°1 – 17 à partir de la délibération n° 2

Nombre d'administrateurs votants : 18 à la délibération n°1 – 19 à partir de la délibération n° 2

• **02 – ELECTION DU VICE-PRESIDENT DELEGUE** – Rapporteur : Christophe HOGARD

Monsieur le Président du CIAS expose au Conseil d'Administration qu'il convient de procéder à l'élection, en son sein, d'un Vice-Président qui, en l'absence du Président, préside les séances.

Cette désignation, en vertu de l'article R123-18 du code de l'action sociale et des familles, fait l'objet d'un vote au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil d'administration.

Se porte candidate : Magali LOISEAU

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 19
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
Bulletins blancs et nuls : 0
Suffrages exprimés : 19
Majorité absolue : 10

Résultat : 19 voix pour Magali LOISEAU

Madame Magali LOISEAU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Vice-Présidente déléguée et immédiatement installée.

Pour copie conforme,
Christophe HOGARD,
Président

Publié électroniquement le : 30 SEP. 2022
Transmis en Préfecture le : 30 SEP. 2022

30 SEP. 2022

